



SASSAY, le 31 MAI 2016

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Du samedi 28 MAI 2016 à SELLES

Début de la séance 18 H 30

Présents : BORGET Claudine, DESPRES Daniel, GOUINEAU-COLLE Patricia, PAGE Christian, PAGE Danièle, PICARD Lionel, POULARD Cécile, POULARD Éric.

Excusés : BARBERIS Nicole, BARBERIS André, CHARTRIN Jérôme.

POINT LICENCES : 455 licenciés ce matin 28 mai (417 en 2015 au 30 mai).

FINANCES : ancien compte 1194€, nouveau compte 4104€, l'ancien compte Société Générale sera fermé à la fin de la saison. Ouverture d'un compte parts sociétaire au Crédit agricole (100€), celui-ci ouvrant la possibilité de demander des aides lors d'organisations.

DEMANDE SUBVENTION CONSEIL GENERAL : Une demande a été faite comme les années précédentes. Le Conseil Général devrait donner les résultats du dossier sous peu, la commission étant repoussée de 15 jours.

Mais de toute façon il est à envisager une baisse de la subvention, souhaitons qu'elle soit minime.

JOURNEE DECOUVERTE :

Une information a été faite auprès des licenciés et des Présidents de clubs par mail, sans grande réponse pour le moment.

REGLEMENT CONCOURS JEUNES : OK, article ci-dessous :

Dans le manuel de l'ARBITRE - Mise à jour n° 40 – juillet 2015

A l'âge de 8, 9 et 10 ans, la catégorie Poussin est admise en compétition officielle, lors des concours en salle à 18 mètres et en FITA, jusqu'au championnat de ligue inclus

- tir à 18m **uniquement**, sur blason de 80cm, hauteur du centre du blason : 1,10m
- tir FITA à 20m, sur blason de 80cm, hauteur du centre du blason : 1,10m

MODIFICATIONS :

La Commission Jeunes du Comité Départemental a pris la décision (réunion de bureau Blois 11 Octobre 2015) de modifier la distance de tir pour les poussins **âgés de 10 ans**, ayant participé lors de leur saison précédente aux « **Spécial Jeunes** », afin de se rapprocher de la distance de tir des concours officiels.

- 15 m sur blason de 122 cm
- Classement en niveau 3

Dans la catégorie AS+ :

- 1 seule saison possible (Exemple : si un jeune passe AS+ lors du dernier concours de la saison, il sera autorisé à recommencer la saison suivante en AS+)

REFLEXION SUR LE NOUVEAU REGLEMENT DES DR :

Projet d'établir un petit règlement, de façon à clarifier le fonctionnement que nous souhaitons dans notre Département.

Questions diverses : Daniel a validé les compétitions misent au calendrier par les clubs pour la saison 2016-2017.

Il est décidé de reposer les stages archers pour la saison à venir, dates à voir avec le formateur.

Il sera mis à l'ordre du jour de la prochaine AG du Département, l'augmentation de la part Départementale demandée avec la licence, celle-ci n'ayant pas été augmentée depuis pratiquement 10 ans. Il faut prévoir une forte baisse voire la suppression à cours terme de la subvention Conseil Général.

Détail : actuellement 6,10€ pour une licence adulte, **sera proposé à 7€.**

5,85€ pour une licence jeunes, **sera proposé à 6€.**

Demande de stages pour les arbitres en formation :

Un contact va être pris avec le département de l'Indre et Loire pour une demande d'intégration aux formations organisées par celui-ci, mais la meilleure formation reste celle du terrain.

Demandes particulières de clubs :

*L'organisation éventuelle de « rencontres débutants adultes », le Comité n'y voit pas d'objection.

Il s'agirait d'une rencontre en salle, **date possible le Dimanche 26 février 2017 à SELLES SUR CHER** et une rencontre en extérieur **date à voir, mais peut-être lors de la journée découverte 2017, ce qui en ferait une journée à 2 objectifs.** Il sera demandé un engagement de 3€, pour participation aux divers frais d'organisation, de petites récompenses aux premiers seront prévues.

*Et également la possibilité d'organiser un 24 h inter club du Département. Reste à faire le point avec les clubs qui seraient intéressés, puis définir le Club organisateur, et date.

Clôture de la réunion à 20 h30

D. PAGE



Patricia GOUINEAU

